CONDITIONS DE PARTICIPATION
AU GS TROPHY 2024 QUALIFIER FRANCE

Article 1 - Présentation

Le GS Trophy 2024 Qualifier France est une manifestation amicale organisée par BMW France pour les passionnés de moto souhaitant partager l'expérience GS dans le cadre de défis sportifs. Le GS Trophy 2024 Qualifier France est composé d'un parcours au cours duquel les participants doivent surmonter différentes épreuves testant leurs capacités physiques, mentales et leur habileté de pilote avec ou sans moto. **Toute notion de compétition sportive est expressément exclue,** en particulier, les épreuves ne sont pas chronométrées.

Article 2 - Organisation

2.1 - Organisateur

BMW France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2.805.000 €, dont le siège est : 5 rue des Hérons à Montigny-le-Bretonneux, 78886 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 722 000 965, ci-après dénommée « l'Organisateur » ou « BMW France », a confié :

- les prestations d'organisation des qualifications du GS Trophy 2023 Qualifier France à Barcelonette à la société **LM FACTORY**, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé 5 boulevard Poissonnière 75002 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 418 378 006 00047, ci-après dénommée « Magic Garden ».
- dans le cadre des qualifications du GS Trophy 2023 Qualifier France, les prestations d'aménagement de la zone off-road ainsi que l'encadrement des participants via des instructeurs certifiés à la société RC Pilotage, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé au Château de Lastours,11490 Portel des Corbières identifiée sous le numéro 833 912 249 RCS Béziers, ci-après dénommée « RC Pilotage »
- les prestations d'organisation de la finale du GS Trophy 2024 Qualifier France à l'Enduro Park Lastours à la société RC Pilotage.

2.2 – Lieu et Calendrier

Le GS Trophy 2023 Qualifier France se déroulera en deux étapes :

- **Les qualifications lors de l'Alpes Aventure Motofestival**, à Barcelonnette, du vendredi 8 septembre 2023 au dimanche 10 septembre 2023 inclus.

Les Participants pourront s'inscrire à une session de qualification sur le site internet dédié ou sur place et ce dans la limite des places disponibles. Ils devront se présenter sur le lieu de la manifestation 25 minutes en amont de leur session pour procéder au contrôle de leurs motos par l'Organisateur, procéder aux contrôles administratifs et assister au briefing des épreuves du GS Trophy 2023 Qualifier France.
Chaque Participant n'aura la possibilité de participer qu'à une seule et unique session de qualification au GS Trophy 2024 Qualifier France.
Les 20 premiers finalistes seront annoncés le dimanche 10 septembre 2023 à partir de 20H.

- **La finale à l'Enduro Park Lastours**, au Domaine du Château de Lastours à Portel des Corbières, le Samedi 30 Septembre et dimanche 1er octobre 2023.

Les gagnants seront annoncés le 1er Octobre 2023 après la finale et la remise des lots aura lieu dans la foulée le même jour.

Article 3 – Conditions d'admission

3.1 – Conditions relatives aux participants

Les participants au GS Trophy 2024 Qualifier France (le(s) « Participant(s) ») doivent être âgés de plus de 18 ans, être en possession d'un permis de conduire de type A ou A2 en cours de validité au moment des épreuves de qualification et s'être inscrit à l'événement selon les modalités définies à l'article 6. Ils doivent être en possesion du permis A obligatoirement le dimanche 1er Octobre 2023 pour participer à la Finale.

Nous distinguons 2 catégories de Participants et donc 2 classements finaux:

- La catégorie « Masculine » pour le classement « Masculin » composée de 3 sous-catégories ci après nommées « SC »,
  - SC « R1100 GS/ R 1150 GS/ R 1200 GS/ R 1200 GSA/ R 1250 GS/ R 1250 GSA/ HP2 Enduro »
  - SC « G 650 GS/ G 650 GS Sertão/ F 650 GS/ F 700 GS/ F 750 GS/ F 800 GS/ F 850 GS/ F 850 GSA »
  - SC « G 310 GS »
- La catégorie « Féminines » pour le classement « Féminin », incluant exclusivement les motos citées ci-dessus.

Chaque Participant, quelque soit sa catégorie, devra être en mesure de présenter :

- l'original de son permis de conduire en cours de validité,
- une carte d'identité ou passeport en cours de validité et prouvant sa nationalité française et une résidence permanente en France.
- un certificat d'immatriculation à son nom d'une moto BMW Motorrad.
- le certification d'immatriculation et l'attestation d'assurance de la GS BMW Motorrad avec laquelle il participe au GS Trophy 2024 Qualifier France. Le participant peut effectivement participer avec une GS de prêt ou de location (sous réserve que les conditions de location du véhicule l'y autorise). De son côté BMW France ne mettra en revanche aucune GS à disposition sur place. Tout prêt ou location doit donc être effectuée en amont par le participant, auprès d'un autre organisme.
- un équipement du pilote off-road adapté : Casque intégral, bottes moto homologuées avec protection suffisantes (pointe de pieds, cheville et malléole), blouson de moto avec protections et dorsale, pantalon avec protection,gants moto homogués (paume, phalange, manchette). Il n'y aura ni prêt ni location possible sur place
- la bonne maitrise de la langue anglaise est un pré-requis
- le règlement officiel signé. Celui-ci vous sera transmis 3 jours en amont de l'évènement, ou au plus tard au moment de votre inscription si celle-ci est tardive.

Tout participant devra obligatoirement présenter l'ensemble de ces documents pour valider sa qualification pour la finale. Une copie de ces documents pourra être conservée par l'Organisateur. Le défaut de présentation par le Participant de ces documents pourra entraîner l'exclusion du Participant du GS Trophy 2024 Qualifier France.

En outre, sont exclus de toute participation au GS Trophy 2024 Qualifier France :

- Les Participant(e)s ayant participé à une précédente édition du GS Trophy International
- Les membres de BMW France,
- Les propriétaires d'une concession BMW Motorrad ou membres du réseau BMW Motorrad ;
- Les instructeurs, moniteurs ou consultants en pilotage / off-road qui collaborent ou ont collaboré (dans les deux cas de façon bénévole ou contractuelle) avec BMW France, sa maison mère ou ses autres filiales
- **Pour les participants au classement masculin uniquement** : Les titulaires d'une licence FFM/FIM/ FIME/Enduro/Motocross/Ufolep, annuelle ou temporaire, toutes disciplines confondues.

3.2 Conditions relatives aux motos

3.2.1. Aux qualifications du GS Trophy 2023 Qualifier France

Les Participants et Participantes devront obligatoirement participer aux qualifications du GS Trophy 2023 Qualifier France au guidon d'une moto de la marque BMW Motorrad suivants :

- R1100 GS/ R 1150 GS/ R 1200 GS/ R 1200 GSA/ R 1250 GS/ R 1250 GSA/ HP2 Enduro
- G 650 GS/ G 650 GS Sertão/ F 650 GS/ F 700 GS/ F 750 GS/ F 800 GS/ F 850 GS/ F 850 GSA/
- G 310 GS

Aucun autre modèle de la gamme BMW Motorrad ne sera éligible pour participer. Notamment les trois modèles suivants ne sont donc pas éligibles: G 450 X ▪ G 650 X Challenge ▪ R nineT Urban GS

Les participants devront présenter le certification d'immatriculation et l'attestation d'assurance de la GS BMW Motorrad avec laquelle il participe au GS Trophy 2024 Qualifier France. S'il s'agit dune GS de prêt ou de location, il est seul responsable de s'assurer que les conditions de location du véhicule l'y autorise.

Les Participants au classement masculin seront répartis en 3 sous catégories (aussi appelées SC et listées à l'article 4.1) en fonction du modèle de moto avec lequel ils participent aux qualifications du GS Trophy 2024 Qualifier France.

Il est interdit aux Participants titulaires d'un permis A2 de participer au GS Trophy 2023 Qualifier France avec une moto dont la puissance excède 35 kilowatts et dont le rapport poids/puissance excède 0,2 kilowatt par kilogramme. La puissance ne peut résulter du bridage d'une moto développant plus de 70 kW.

Le modèle de moto du Participant devra être identifié lors de l'inscription du Participant au GS Trophy 2023 Qualifier France. La participation au GS Trophy 2023 Qualifier France ne sera admise avec aucune autre moto que celle identifiée lors de l'inscription. Ce qui exlut de fait la possibilité de changer de moto pendant la durée de l'épreuve, et ce même après une avarie ou une destruction partielle ou total du véhicule enregistré à l'épreuve.

L'utilisation de pneus trail homologués pour un usage routier et adaptés à la conduite tout terrain est obligatoire.
Exemple de pneus adaptés : Metzeler Karoo, Michelin Anakee Wild, Continental TKC 80.

La moto du Participant devra être dans un parfait état de fonctionnement permettant d'assurer la sécurité du GS Trophy 2024 Qualifier France tant pour le Participant que pour tout autre Participant ou tiers, et répondre aux normes imposées par le code de la route (éclairages, plaque minéralogique, etc.). Lors des épreuves, les motos devront être libres de valises, top-cases ou autres bagages.

Le Participant devra obligatoirement, préalablement à toute participation, soumettre sa moto au contrôle de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure, du GS Trophy 2024 Qualifier France, tout Participant dont la moto présenterait un état apparent ne permettant pas, à son avis, d'assurer la sécurité du pilote mais aussi celle de tout tiers, concurrant à l'epreuve ou non (équipe d'organisation, encadrant, commissaire de piste, public, etc.).

3.2.2. A la finale du GS Trophy 2024 Qualifier France

Lors de la finale du GS Trophy 2023 Qualifier France, l'Organisateur mettra à la disposition de chacun des finalistes une BMW R 1250 GS Style GS Trophy. Le modèle sera choisi par BMW France et sera identique pour tous les finalistes.

Article 4 – Modalités de participation

4.1 – Aux qualifications du GS Trophy 2023 Qualifier France

Lors des qualifications du GS Trophy 2024 Qualifier France, les Participants au classement masculin seront classés dans l'une des 3 SC (sous catégories) suivantes en fonction du modèle de moto avec lequel ils participent au GS Trophy 2023 Qualifier France :

- SC «R1100 GS/ R 1150 GS/ R 1200 GS/ R 1200 GSA/ R1250GS/ R 1250 GSA/ HP2 Enduro »
- SC « G650GS/ G650GS Sertão/ F650GS/ F700GS/ F750GS/ F800GS/ F850GS/ F850 GSA »
- SC « G 310 GS »
-

Le Participant devra sur place réaliser :

- un parcours d'épreuves de maniabilité et de dextérité de la conduite off-road
- un roadbook off-road
- une épreuve de personnalité

Un seul passage est autorisé par Participant.

Tous les participants devront au préalable accepter le règlement de l'épreuve qui leur sera remis à leur arrivée et avant l'épreuve.
Sans acceptation du réglément de l'épreuve, aucune participation ne sera possible.

4.2 – A la finale du GS Trophy 2024 Qualifier France

4.2.1 – Accès

La finale du GS Trophy 2024 Qualifier France aura lieu le dimanche 1er octobre 2023 au Domaine du Château de Lastours, 11490 Portel-des-Corbières,

A l'issue du GS Trophy 2024 Qualifier France à Alpes Aventure Motofestival, vingts (20) pilotes seront sélectionnés de la manière suivante :

- Les quinze (15) participants masculins ayant démontré le plus d'habileté au pilotage off-road et récolté le plus de points lors des épreuves visées à l'article 4.1 seront sélectionnés parmi l'ensemble des Participants au GS Trophy 2024 Qualifier France et selon la répartition suivante :
  - SC «R1100 GS/ R 1150 GS/ R 1200 GS/ R 1200 GSA/ R1250GS/ R 1250 GSA/ HP2 Enduro » : **10 finalistes**
  - SC « G650GS/ G650GS Sertão/ F650GS/ F700GS/ F750GS/ F800GS/ F850GS/ F850 GSA » : **4 finalistes**
  - SC « G 310 GS » : **1 finaliste**

-

- Les cinq (5) participants de sexe féminin ayant démontré le plus d'habileté à la conduite off-road et récolté le plus de points lors de ces épreuves visées à l'article 4.1 seront sélectionnés parmi l'ensemble des Participants au GS Trophy 2024 Qualifier France.

Dans la foulée, les vingts (20) pilotes sélectionnés passeront une ultime épreuve de personnalité, afin de sélectionner les quinze (15) finalistes qui participeront à la finale du GS Trophy Qualifier France, à savoir trois (3) participants de sexe féminin et douze (12) participants de sexe masculin.

4.2.2 – Sélection des participants au GS Trophy International 2024

Lors de la finale, chaque Participant devra sur place réaliser un parcours d'épreuves de maniabilité et de dextérité de la conduite off-road. Un seul passage est autorisé par finaliste.

- Les trois (3) finalistes masculins ayant démontré le plus d'habilité à la conduite off-road lors de la finale et donc récolté le plus de points lors du parcours remporteront le droit de participer au GS Trophy International 2024 en Namibie (lot n°1).

- Les deux (2) finalistes féminines ayant démontré le plus d'habilité à la conduite off-road lors de la finale et donc récolté le plus de points lors du parcours auront le droit de participer au GS Trophy Qualifier International Féminin 2024. A l'issue, six (6) équipes féminines nationales seront sélectionnées, afin de participer au GS Trophy International 2024 en Namibie. La destination et les modalités d'évaluation du GS Trophy Qualifier International Féminin 2024 seront communiquées ultérieurement.

4.2.3 – Dotation

4.2.3.a. Lots réservés aux participants masculins

- Lot n°1 (quantité : 3) : une (1) place pour participer au GS Trophy International 2024 en Namibie.
- Lot n°2 (quantité : 1) : une (1) inscription gratuite à un stage BOX BMW EXPERIENCE à l'Enduro Park Lastours, d'une durée de deux (2) jours (valeur : 550€ TTC).
- Lot n°3 (quantité : 1) : un (1) bon d'achat d'une valeur de 100€ TTC dans l'une des concessions BMW Motorrad.

4.2.3.b. Lots réservés aux participantes féminines

- Lot n°1 (quantité : 2) : une (1) place pour participer au GS Trophy Qualifier International Féminin 2024
- Lot n°2 (quantité : 1) : une (1) inscription gratuite à un stage BOX BMW EXPERIENCE à l'Enduro Park Lastours, d'une durée de deux (2) jours (valeur : 550€ TTC).

4.2.4 – Mise à disposition de motos BMW GS

L'Organisateur mettra une BMW R 1250 GS Style Rallye à la disposition de chacun des finalistes. Le modèle sera choisi par BMW France et sera identique pour tous les finalistes.
Ces motos BMW sont assurées en responsabilité civile par BMW France. Les dommages aux motos sont pris en charge par BMW France. Aucune garantie d'assurance « individuelle accident » offrant au conducteur une indemnité en cas de dommage corporel ou de décès n'a été souscrite. Il appartient donc aux finalistes de souscrire toute assurance complémentaire qu'ils estimeraient nécessaire à ce titre.

Article 5 - Dotations

5.1 Un trophée identique sera remis aux trois (3) qualifiés masculins au GS Trophy International 2024 ainsi qu'au deux (2) qualifiés féminines au GS Trophy Qualifier International Féminin 2024.

5.2 - Dispositions commune à l'ensemble des dotations
Il est précisé que chaque Participant s'engage à accepter le lot visé en 4.2.3. qui lui est offert sans possibilité d'échange (notamment contre leur valeur en espèces ou contre tous autres biens ou services de quelque nature que ce soit), ni de transfert au bénéfice de tiers. Ce lot ne pourra faire l'objet de demandes de compensation, ni donner un quelconque droit ou avantage autre que celui relatif à l'attribution du lot.
Tous les coûts ou frais, notamment de transport et d'hébergement, n'étant pas expressément inclus dans les dotations sont entièrement à la charge des gagnants ou le cas échéant de leurs accompagnants.

Article 6 - Inscription

6.1 - Modalités
L'inscription au GS Trophy 2024 Qualifier France se fait exclusivement par internet sur le site accessible à l'adresse suivante : https://alpesaventuremotofestival.reservez-votre-essai.fr/bmw-motorrad/ : (ci-après le « Site ») selon les modalités décrites dans le présent article. Les inscriptions seront faites dans la limite des places disponibles uniquement. Toute inscription (identification, renseignements) incomplète ou erronée, faite volontairement ou non, sera considérée comme nulle.
Pour s'inscrire au GS Trophy 2024 Qualifier France, le Participant doit :

- Compléter de manière obligatoire et sincère le formulaire d'inscription disponible sur le Site.
- Accepter les présentes conditions de participation.

Le Participant recevra de l'Organisateur, par email, un accusé de réception confirmant l'enregistrement de son inscription et valant confirmation de sa participation au GS Trophy 2024 Qualifier France. Toute inscription est définitive. En cas de non présentation d'une pièce justificative le jour de la manifestation, l'Organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription, notamment si le Participant ne répond pas aux conditions de participation mentionnées à l'article 2 ci-dessus.

6.2 – Conditions financières

6.2.1 - Frais de participation pour les Participants aux qualifications du GS Trophy 2024 Qualifier France
La participation aux qualifications du GS Trophy 2024 Qualifier France est gratuite.
Elle comprend uniquement l'inscription à une session parmi les créneaux proposés et disponibles sur le Site, et n'inclue pas :

- les frais de vie du participant (hébergement, restauration...)
- les frais de transport
- le carburant
- les consommables (pneumatiques et autres pièces ou accessoires)
- le support technique (monte des pneus, ...)
- l'équipement du pilote adapté à la pratique du tout terrain

- l'assurance « individuelle accident » offrant au conducteur une indemnité en cas de dommage corporel ou de décès.

En cas de non présentation à son horaire de passage, le Participant ne pourra prétendre à participer sur un autre créneau.

6.2.1 - Frais de participation pour les Participants à la finale du GS Trophy 2024 Qualifier France
La participation à la finale du GS Trophy 2024 Qualifier France est gratuite.
BMW France prendra à sa charge les frais de restauration et d'hébergement pour chaque finaliste.
Les frais de déplacement et autres frais annexes restent à la charge de chaque finaliste.

Article 7 – Responsabilité

Le Participant pilote les motos à ses risques et périls. Le Participant a la responsabilité de s'assurer que son état de santé lui permet de participer aux épreuves du GS Trophy 2024 Qualifier France.
Le Participant reconnaît que la conduite sur route et en tout terrain lors des épreuves du GS Trophy 2024 Qualifier France présente, par nature, des risques et les accepte. A ce titre, chaque Participant est invité à vérifier qu'il bénéficie lui-même d'une couverture d'assurance suffisante, notamment pour la pratique d'activités sportives dites « à risque ».
En cas de sinistre impliquant la moto du Participant, BMW France, Magic GArden ou RC Pilotage ne sauraient être tenus pour responsable de tous dommages causés aux tiers, au Participant ou à la moto elle-même.
De plus, BMW France, Magic Garden et RC Pilotage ne sauraient être responsables de tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, que le Participant pourrait subir du fait ou dans le cadre de sa participation au GS Trophy 2024 Qualifier France, ni des conséquences physiques (mal de dos, par exemple) survenant après sa participation.
Par conséquent, le Participant renonce tant en son nom et pour son compte qu'au nom et pour le compte de ses assureurs et de ses ayants-droits à tout recours ou action à l'encontre tant de Magic Garden, de BMW France ou de RC Pilotage. La dite renonciation ne sera pas applicable en cas de faute lourde de Magic Garden, de BMW France ou de RC Pilotage.
La responsabilité de l'Organisateur, de Magic Garden et de RC Pilotage est limitée à l'organisation du GS Trophy 2024 Qualifier France.
L'Organisateur, Magic Garden et RC Pilotage ne sauraient être tenus pour responsables des limites techniques d'Internet, concernant les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, de détournement des données et risques de contamination par d'éventuels virus. Il en est de même dans le cas où l'un des Participants se trouve dans l'impossibilité de se connecter au Site du fait, notamment, d'un défaut technique, de l'encombrement du réseau ou de toute autre perturbation liée à l'utilisation du réseau Internet. Tous les dommages matériels ou immatériels causés aux Participants ou à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées ne sauraient être imputées à l'Organisateur, à Magic Garden ou à RC Pilotage.
L'Organisateur peut, pour des raisons exceptionnelles, s'arroger le droit d'attribuer un lot différent de celui prévu aux présentes conditions de participation. Le lot de remplacement sera de même valeur que celui prévu initialement. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
Il est expressément entendu que l'Organisateur, sauf lorsqu'il s'agit de ses produits ou services, ne fait que délivrer les lots gagnés et n'a pas la qualité de producteur, ni d'organisateur, ni de fabricant, ni de fournisseur, ni de vendeur, ni de distributeur des lots, quels qu'ils soient, et ne saurait donc voir leur responsabilité engagée à aucun de ces titres.

Article 8 – Règles de conduite

Pendant toute la durée du GS Trophy 2024 Qualifier France, le respect du code de la route et une bonne discipline des Participants sont exigés, sous peine d'exclusion.
Sont notamment susceptibles d'entraîner l'exclusion du Participant par l'Organisateur :
- le non-respect des présentes conditions de participation ;
- le non- respect du réglément de ou des épreuve(s)
- l'emprunt de passages sur lesquels la circulation est interdite ;
- l'infraction aux règles imposées sur les épreuves ;
- le dépassement des vitesses autorisées ;
- la mise en danger d'autres Participants.

L'Organisateur se réserve en particulier le droit d'exclure de tout ou partie des épreuves tout Participant en état d'ivresse manifeste ou dont le taux d'alcoolémie dépasse le seuil autorisé par la loi pour la

conduite de la moto, ou tout Participant sous l'influence de substances stupéfiantes ou de médicaments susceptibles de rendre dangereuse la conduite de la moto.
Toute contravention aux présentes règles de conduite pourra, à la seule discrétion de l'Organisateur, être sanctionnée par l'exclusion du Participant, sans que celui-ci ne puisse prétendre au remboursement de ses frais d'inscription ou à de quelconques dommages et intérêts.
Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement se verra privé de son droit de participer au GS Trophy 2024 Qualifier France ainsi que, le cas échéant, du lot obtenu.

Article 9 – Force majeure

L'Organisateur se réserve le droit de reporter, d'interrompre ou d'annuler le GS Trophy 2024 Qualifier France en cas de force majeure. Seront considérés comme tels tous évènements imprévisibles et indépendants de la volonté de l'Organisateur et notamment tous événements qui ne permettraient pas, notamment du fait des conditions climatiques (tempête, neige, brouillard, pluie, etc.) d'assurer la sécurité de la manifestation ou le déroulement normal des épreuves. Ni les Participants ni leurs Accompagnants, ne pourront prétendre à une indemnisation.

Article 10 – Données personnelles

Les données recueillies pour l'inscription du Participant et de ses éventuels Accompagnants au GS Trophy 2023 Qualifier France feront l'objet d'un traitement informatique. Les informations précédées d'un astérisque sur le bulletin d'inscription sont nécessaires pour effectuer les opérations relatives à la gestion et au suivi de la relation client. Ces données sont destinées à BMW France, responsable du traitement, aux sociétés du groupe BMW et aux membres de son réseau, à Magic Garden ainsi qu'aux autres prestataires auxquels l'Organisateur pourra faire appel pour les besoins de l'organisation et de la gestion du GS Trophy 2024 Qualifier France.
Les données des Participants seront conservées pendant une durée maximum de 1 an.

Sous réserve de l'accord du Participant ou à défaut d'opposition de sa part, ces données pourront également être utilisées par BMW France, par les sociétés du groupe BMW et par les membres de son réseau à des fins de prospection commerciale par courrier électronique, afin d'adresser au Participant des informations sur leurs produits et services, ainsi qu'à des fins d'études de marché.
Les données des Participants ayant accepté de recevoir de la prospection commerciale seront conservées pendant un délai de 1 an à compter de leur collecte par l'Organisateur ou du dernier contact émanant du Participant.

Conformément à la loi " Informatique et Libertés " modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données vous concernant ainsi que du droit de vous opposer au traitement de vos données, du droit de demander la limitation du traitement de vos données et du droit à la portabilité desdites données. Vous disposez également du droit de donner des directives sur le sort de vos données à caractère personnel après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Centre d'Interactions Clients BMW par écrit à l'adresse suivante : CS 60025, 67013 STRASBOURG CEDEX, par courriel à service-client@bmw.fr ou par téléphone au 0800 269 800 (appel et service gratuits), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00. Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle chargée de surveiller l'application du RGPD.

Des informations complémentaires concernant le traitement de vos données à caractère personnel par BMW France sont disponibles dans la Politique de protection des données à caractère personnel de BMW France accessible sur le site internet des marques BMW, MINI et de BMW Motorrad dans la rubrique " Protection des données ".

Article 11 - Droit à l'image

Le Participant autorise Magic Garden ainsi que BMW France à exploiter les Droits d'utilisation sur son Image sur tout Support en relation avec le GS Trophy 2024 Qualifier France.
Par « Image », il faut entendre tous les attributs de la personnalité du Participant et notamment la représentation graphique, photographique ou filmée du Participant, son nom, son prénom, sa voix, les citations ou déclarations qui lui sont attribuées et sa signature. L'image du Participant provient soit de prises de vue ou d'enregistrements sonores ou vidéo réalisés par ou pour BMW France dans le cadre du GS Trophy 2024 Qualifier France, soit d'images ou enregistrements préexistants fournis par le

Participant ou tout tiers habilité par lui. Les images et enregistrements qui seraient fournis par le Participant comportant l'Image du Participant devront être libres de tous droits de propriété littéraire et artistique permettant librement leur utilisation par BMW France dans les limites de la présente autorisation.
Par « Droits d'utilisation », il faut entendre le droit d'adaptation et les droits d'exploitation, incluant le droit de reproduction et de représentation de l'Image du Participant, y compris la possibilité pour BMW France d'apporter à la fixation initiale de l'Image du Participant toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile, dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de la personnalité du Participant.
Par « Support », il faut entendre les supports et les moyens de communication hors média, à savoir :

- Les réseaux sociaux en ligne (Facebook, Instagram, Twitter, etc.) ;
- Le site Internet, extranet et intranet de BMW France ;
- La plateforme de fidélisation de BMW France ;
- Les vidéos destinées aux membres du réseau de BMW France et aux différents établissements, sites et sociétés de BMW Group en France ;
- Les documents papiers (lettres d'information, invitations clients, magazine de la marque MINI, dossiers de presse,…) destinés aux membres du réseau de BMW France, aux clients ou prospects Motorrad et aux différents établissements, sites et sociétés du BMW Group en France (incluant les sociétés BMW Finance 343 606 448 RCS Versailles et Alphabet France Fleet Management Services - 338 708 076 RCS Nanterre- et la société BMW Distribution - 443 860 101 RCS Versailles -) ;
- Les documents de marketing direct (mailings papier et mailings électroniques) ;
- Les supports de communication du GS Trophy France.

Magic Garden et BMW France pourront utiliser les droits visés aux présentes conditions de participation, sans limitation de durée et sans limitation géographique. La présente autorisation d'utilisation de l'Image est consentie par le Participant à titre gratuit.
Le Participant garantit ne pas être lié, au jour de son inscription au GS Trophy 2024 Qualifier France, par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son Image lui interdisant de consentir les droits objet de la présente autorisation.

Article 12 – Acceptation des conditions de participation

La participation au GS Trophy 2024 Qualifier France implique de la part du Participant l'acceptation pleine et entière des présentes conditions de participation.

Article 13 – Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes conditions de participation sont exclusivement soumises à la loi française.
Toute question relative à l'application et/ou l'interprétation des présentes conditions de participation sera tranchée souverainement par l'Organisateur, dans le respect de la loi française.
En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou l'interprétation des présentes conditions de participation et à défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux français.

Article 14 – Dispositions légales applicables aux prestations touristiques

Les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11, reproduits en annexe des présentes conditions de participation, ont vocation à s'appliquer à la relation entre le Participant et Magic Garden.

Article 15 – Disposition finale

Si l'une des dispositions des présentes conditions de participation était tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.